



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2015-2016
jeudi 7 avril
Résumé du procès-verbal de la séance N°20

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 25 février 2016
3. Communications
4. Validation des consignes « Inscription au travail de Bachelor »
5. Discussion sur le plagiat et le logiciel Compilatio
6. Echanges d'informations entre les étudiants, les représentants du corps étudiant du CE et l'Ecole
7. Divers

3. Communications

1) Autoformation sur le plagiat (Epigeum)

L'objectif de l'Ecole est d'attirer l'attention des enseignants et des étudiants sur l'existence de ce module d'autoformation, réalisé sous forme de quizz. A l'avenir, les étudiants de la FGSE seront très fortement invités à le suivre. Dès la rentrée de septembre 2016, ce module sera lié au cours de 1^{ère} année « Sciences de l'environnement : état des lieux, processus et scénarios » et deviendra ainsi obligatoire pour les étudiants de propédeutique. L'objectif de ce module est d'éviter que des étudiants se trouvent dans une situation où ils sont accusés de plagiat sans qu'ils ne s'en soient rendu compte. Les étudiants disposeront de plusieurs tentatives pour le réussir.

2) Journée des masters (10 mars)

Les séances d'information ont rencontré un beau succès contrairement aux stands, relativement peu fréquentés.

3) Mise à jour des cahiers des charges des enseignants

Dans un premier temps, le Bureau a examiné les cours partagés par plusieurs enseignants, sans que ne soient révélés de problèmes majeurs. La deuxième étape pour le Bureau sera de vérifier qu'il y a une cohérence dans la manière de qualifier ces mêmes enseignements de cours légers, standards ou lourds par les enseignants concernés.

4) Règlements et plans d'études : avancée des travaux

Les règlements ont tous été envoyés à la Direction qui devrait communiquer ses commentaires prochainement.

4. Validation des consignes « Inscription au travail de Bachelor »

Ce document présente la procédure d'inscription et de pré-inscription au travail de Bachelor. Pour éviter une surcharge des enseignants, un système de pré-inscription au travail de Bachelor a été instauré sur Moodle. Ce premier instrument aidera à mieux répartir les inscriptions en réorientant le cas échéant l'étudiant vers un autre enseignant tout en lui permettant de confirmer son inscription dans les délais (15 décembre). De plus, la liste des enseignants, jointe aux consignes, offrira un outil supplémentaire pour aider l'étudiant à choisir son encadrant.

Les consignes pour l'inscription au travail de Bachelor sont validées.

5. Discussion sur le plagiat et le logiciel Compilatio

Une nouvelle directive de la Direction sur le plagiat a été élaborée par la Commission de l'enseignement UNIL. Cette directive présente les sanctions applicables, mais ne mentionne rien sur l'aspect prévention et formation des étudiants (points couverts par le logiciel Epigeum) ni sur sa détection. Ce dossier intéresse aussi la

Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat Géosciences et de l'Environnement

|||||

Commission de la recherche qui a décidé d'utiliser le logiciel Compilatio pour la détection du plagiat par comparaison d'articles publiés. Au niveau des étudiants, le problème majeur concernant le plagiat vient plutôt de la copie entre pairs, de l'utilisation d'un même travail dans deux cours distincts ou de la traduction pure d'un texte anglais vers le français et présenté comme une création personnelle sans citation des sources. Il est important de noter que Compilatio ne détecte pas les cas de copies entre pairs et les traductions. En revanche, ce logiciel permet de créer une base de données alimentée par les travaux des étudiants et de l'utiliser comme source de détection de plagiat. Des questions se posent cependant encore concernant les droits d'auteurs. La Commission de l'enseignement UNIL a donc renoncé à Compilatio pour l'instant.

Le Conseil de l'Ecole serait toutefois favorable à l'utilisation de ce logiciel, au niveau de et par l'enseignant, afin de vérifier le travail d'un étudiant avec ceux rendus lors de sessions antérieures. La position du Conseil de l'Ecole sera rapportée à la Commission de l'enseignement.

6. Echanges d'informations entre les étudiants, les représentants du corps étudiant du CE et l'Ecole

Le développement de ce projet nécessite un peu de temps. Il sera présenté lors de la prochaine séance du Conseil de l'Ecole. L'objectif serait d'offrir une version fonctionnelle à la rentrée prochaine.

7. Divers

Format des documents présentés en classe

Le logiciel Prezi est parfois utilisé pour le dépôt sur les plateformes d'apprentissage des documents de cours. Or, ce logiciel ne permet pas aux étudiants d'annoter ou imprimer les présentations. Un message sera envoyé aux enseignants de la FGSE pour les rendre attentifs à ce problème.

La prochaine séance est agendée au jeudi 19 mai à 16h15.